Retraites Populaires Politique d'investissement responsable

Etat de la démarche au 1^{er} juillet 2025







Avant-propos

Ce document présente la démarche de Retraites Populaires en matière d'investissement responsable. Il décrit la politique mise en place, comprenant diverses actions réparties autour de 4 axes, les principales réalisations de l'année écoulée ainsi que le plan d'actions pour les années à venir, notamment en ce qui concerne les enjeux climatiques.

Sommaire





- 1. Chiffres clés
- 2. Approche retenue en matière d'investissement responsable (ISR)
- 3. 4 axes et leur mise en œuvre
- 4. Stratégie climatique
- 5. Soutien à la recherche sur le thème de l'investissement responsable
- Actions et réflexions en cours
- 7. Partenariats et liste des spécialistes
- 8. En savoir plus et lexique

Chapitre 1

Chiffres clés 2024



Chiffres clés 2024



- 59.8%

Réduction de l'intensité carbone de la classe d'actifs « Actions des marchés développés » Objectif: -50% par rapport à

l'indice de référence 2018

11'478

Objets votés à l'ordre du jour lors des Assemblées générales des sociétés dans lesquelles nous investissons

- 14.8%

Réduction des dépenses d'énergie du parc immobilier (par rapport à 2018)

1'184

Total des sociétés concernées par l'activité de dialogue

Les chiffres clés présentés ici permettent de suivre notamment l'évolution des objectifs fixés par la première stratégie climatique des investissements, qui avaient été définis pour les années 2020-2025.

- 18.8%

Réduction de l'intensité carbone du parc immobilier.

Objectif : -10% par rapport aux émissions de 2018

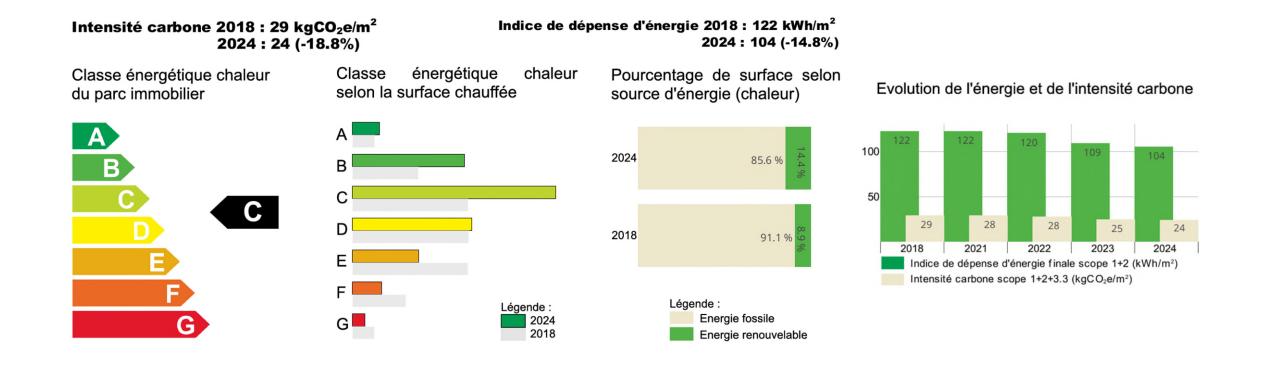
48

Campagnes d'engagement en cours pour les sociétés du portefeuille





Intensité carbone et énergie finale scopes 1+2+3.3 (REIDA)



Chapitre 2

Approche retenue en matière d'ISR



Approche retenue



- Retraites Populaires a une responsabilité d'investisseur envers ses bénéficiaires. Consciente de cette réalité, elle adopte une politique de placement qui favorise la stabilité et une prise de risque équilibrée. Dans une optique d'investissement à long terme, Retraites Populaires prend en compte depuis plusieurs années les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG).
- Pour y parvenir, elle applique une politique d'investissement responsable qui se décline en 4 axes. Axes que Retraites Populaires met en œuvre en privilégiant la voix du dialogue en partenariat avec d'autres investisseurs institutionnels.
- En tant qu'investisseur responsable, Retraites Populaires investit dans des sociétés ou des projets créateurs de valeur économique sur le long terme. Elle favorise les entreprises acquises aux bonnes pratiques dans le domaine social, environnemental et de gouvernance (ESG) et assure une gestion durable de son patrimoine immobilier.



Changement climatique, gestion des ressources et infrastructure



Démographie, emploi, éducation, inégalités, prévoyance



Indépendance, équilibre des pouvoirs, code de conduite, éthique des affaires, transparence

Historique de la démarche



Retraites Populaires prend en compte les enjeux ESG depuis plusieurs années et applique son approche de manière progressive Premiers investissements dans des fonds ESG 2007

Création de la Charte d'investissement responsable 2015

Membre Ethos Engagement Pool (International) **2018**

1999

Début exercice des droits de votes

2010

Un des premiers membres d'Ethos Engagement Pool (Suisse)

Accélération de la transition énergétique en doublant le taux de rénovation pour atteindre 3% 2022

2017

Introduction liste d'exclusion et évaluation du portefeuille Actions sous l'angle ESG

Extension exclusion au secteur du charbon et évaluation du portefeuille Obligations sous l'angle ESG 2019

Adoption de la Stratégie climatique **2020**

Révision de la stratégie climatique

2024

2020

Extension de l'exercice des droits de vote aux actions internationales

2022

Extension de la liste des sociétés exclues dans le secteur du charbon

2023

Adaptation des indices de référence en prenant en compte les exigences bas carbone

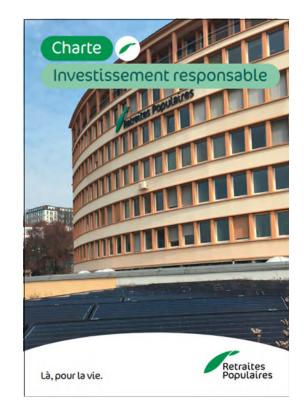
2025

Mise en œuvre de la stratégie climatique horizon 2030





En 2015, afin de matérialiser son engagement à long terme et sa démarche envers ses bénéficiaires, Retraites Populaires s'est dotée d'une Charte d'investissement responsable qui définit les principes généraux appliqués aux avoirs mobiliers et immobiliers en matière d'investissement responsable.



Charte d'investissement responsable, téléchargeable sur retraitespopulaires.ch

Implémentation de la charte en 4 axes



Les principes ratifiés dans la Charte sont implémentés aux travers de diverses mesures et actions qui peuvent être regroupées en 4 axes.

La thématique du climat est traitée dans chacun de ces axes.







L'approche retenue est évaluée régulièrement par différentes organisations et experts externes, dont Conser. Les analyses mettent en exergue les bonnes pratiques de Retraites Populaires en matière d'investissement responsable.

Voir notamment aussi: Rating Alliance Climatique, Greenpeace



Chapitre 3

4 axes et leur mise en oeuvre

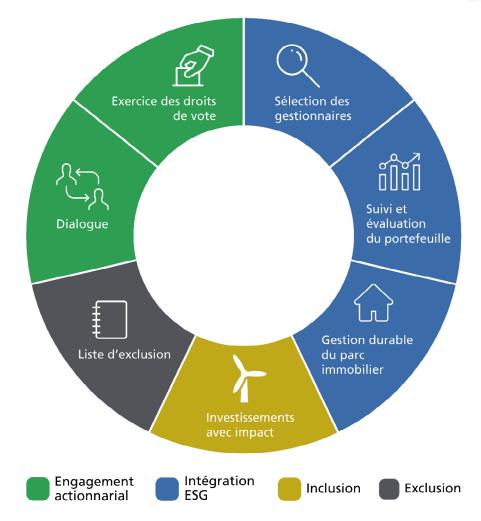


4 axes et leur mise en oeuvre



Chacun des axes est décliné en plusieurs mesures et actions concrètes, adaptées en fonction de la classe d'actifs (mobiliers ou immobiliers).

Ce chapitre présente chaque axe et détaille les mesures mises en œuvre.





L'approche choisie est d'encourager toute initiative favorisant le dialogue et la sensibilisation des dirigeants de sociétés aux questions ESG, sans se contraindre d'investir uniquement dans des sociétés *leader* ou pionnières en matière de développement durable.

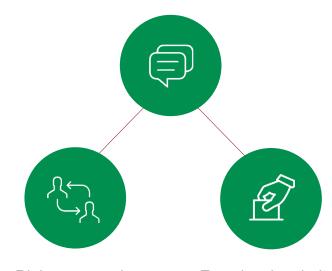
DÉFINITION

L'engagement actionnarial ou engagement actif permet, en tant qu'investisseur institutionnel, d'influencer les entreprises en ce qui concerne notamment leurs pratiques en matière d'ESG. Grâce à cette activité, Retraites Populaires peut prendre position sur des enjeux et, au travers d'une démarche structurée et regroupant plusieurs investisseurs, les formuler aux entreprises concernées.

OBJECTIFS

- Instaurer des changements de pratique sur le long terme
- Renforcer la responsabilité des entreprises et ainsi augmenter sa valeur
- Réduire les risques (financiers/de réputation)

2 formes d'engagement actionnarial



Dialogue avec les entreprises sur leurs pratiques ESG en partenariat avec d'autres investisseurs institutionnels. Exercice des droits de vote aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles elle investit.

20

Thèmes des dialogues

Changement climatique et biodiversité

Numérique Responsabilité Conditions de travail et respect des droits humains

Reporting environnemental et social

Engagement réactif suite à des controverses



Rapports avec les activités et résultats obtenus en 2024, téléchargeables sur <u>ethosfund.ch</u>

Dialogue avec les entreprises

Le dialogue a pour but de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise et aux exigences du développement durable. Retraites Populaires le fait en partenariat avec d'autres investisseurs institutionnels afin de bénéficier d'effets de levier plus importants et d'inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques en matière d'ESG. Par ailleurs, le dialogue est le moyen qui permet d'aborder des thèmes non traités lors des assemblées générales et ainsi de compléter l'exercice des droits de vote. L'activité de dialogue a été confiée à Ethos Services SA qui l'exerce au travers de deux programmes:

- Dialogue avec les sociétés cotées en Suisse : Ethos Engagement Pool (EEP)
- Dialogue avec les sociétés cotées hors de Suisse: Ethos Engagement Pool International (EEPI)

Ces programmes permettent d'exercer l'activité de dialogue conjointement avec d'autres investisseurs institutionnels et d'engager, soit en direct soit en participant à des initiatives collectives, un dialogue constructif avec les instances dirigeantes des sociétés sur des thèmes variés. Au total 104 sociétés suisses et 1'184 entreprises internationales sont ciblées. Le choix des thèmes des dialogues est effectué annuellement par les membres. Les mesures d'escalade en cas de dialogues infructueux sont également celles prévues par les principes d'Ethos.



Dialogue avec les entreprises Exemple de résultats concrets

- L'initiative de dialogue « Climate Action 100+ » fait partie des projets de dialogue soutenus par Ethos et les membres de l'EEP International, dont est membre Retraites Populaires. La pression de plus de 600 investisseurs institutionnels réunis au sein de cette initiative, représentant des milliers de milliards de dollars d'actifs sous gestion, a permis d'obtenir une série de résultats concrets.
- Aujourd'hui 80% des 169 sociétés concernées ont fixé un objectif de zéro émission de CO₂ pour 2050.



climateaction100.org

Exercice des droits de vote des actionnaires

Retraites Populaires défend les intérêts de ses assurés en votant lors des assemblées générales. Elle le fait pour les titres détenus, via des fonds dédiés, en Suisse depuis 1999 et, dès 2020, aussi à l'étranger pour les plus grandes entreprises.

Elle vote sur tous les points à l'ordre du jour et notamment sur la rémunération des instances dirigeantes, l'élection de membres du Conseil d'administration, les modifications statutaires ou encore les acquisitions ou restructurations d'entreprise. Pour ce faire, elle s'appuie sur des rapports d'analyses et des recommandations fournies par Ethos Services SA.



2024

Chiffres clés exercice droits de vote







Rapport exercice droits de vote 2024, téléchargeable sur retraitespopulaires.ch

Axe 2 : Intégration ESG



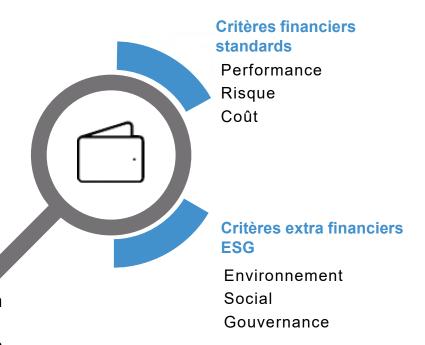
Retraites Populaires est convaincue que les entreprises qui intègrent de manière proactive les enjeux ESG vont générer des performances financières durables sur le long terme. A profil «rendement/risque» similaire, les investissements qui intègrent les critères ESG sont privilégiés.

DÉFINITION

L'intégration ESG consiste à prendre en compte dans la construction et le suivi du portefeuille des critères ESG (c'est-à-dire des critères extra-financiers) en plus des critères financiers « standards » (performance, coût, risque, etc.). Les indicateurs déterminant les décisions d'investissement ne sont donc plus uniquement financiers, mais combinent performance financière et durabilité. Les mesures d'intégration des critères ESG varient en fonction de la catégorie de placement (mobilier ou immobilier).

OBJECTIFS

- Appréhender de manière complète les risques et les opportunités d'un investissement
- Intégrer l'investissement responsable dans la gestion sans impacter de manière négative la performance
- Diminuer les risques



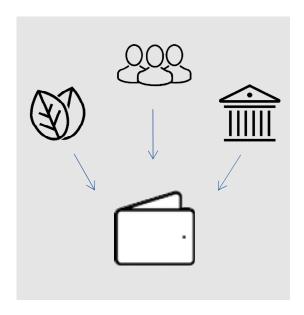
Axe 2: Intégration ESG



Sélection des gestionnaires d'actifs

Retraites Populaires prend en compte les critères ESG dans le choix de ses gestionnaires d'actifs. Les acteurs qui démontrent une prise en compte des facteurs ESG sont en effet favorisés à risque/rendement égal.

Afin de garantir une bonne appropriation des impératifs et principes fixés en matière d'ESG, la politique d'investissement responsable est présentée à l'ensemble des gestionnaires d'actifs.



Axe 2: Intégration ESG

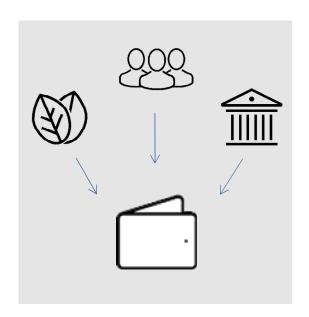


Suivi et évaluation du portefeuille sous l'angle ESG

Depuis 2017, une évaluation du portefeuille sous l'angle ESG a été entamée. Cette démarche a été confiée à Conser.

Conser évalue les placements à l'aide d'indicateurs ESG et leur attribue une note. Ces évaluations permettent notamment d'étudier les risques difficilement quantifiables pouvant affecter le portefeuille et sont des outils techniques et de pilotage.

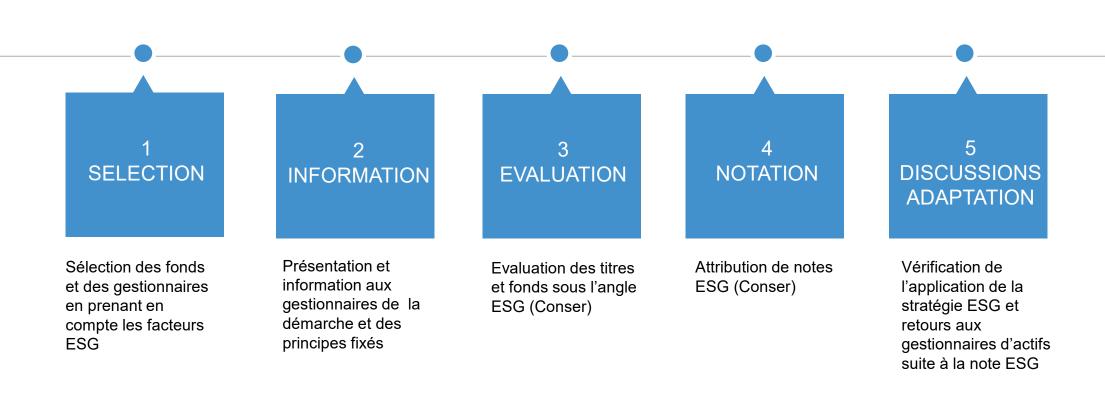
Retraites Populaires met en place progressivement les bases lui permettant d'intégrer les facteurs ESG dans le suivi et l'évaluation de ses placements. Dans un premier temps, les portefeuilles actions et obligations ont été analysés. Depuis 2019, les portefeuilles placements privés, immobilier indirect et infrastructure sont également soumis à cette évaluation. La volonté à terme est d'étendre cette analyse à l'ensemble des actifs mobiliers.





Axe 2 : Intégration ESG

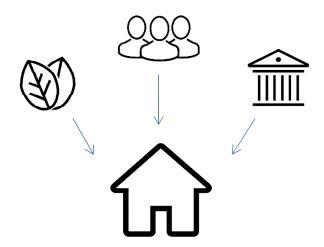
De la sélection à l'évaluation, processus d'intégration des critères ESG dans les placements mobiliers



Axe 2: Intégration ESG

Gestion durable du parc immobilier

En tant que propriétaire majeur dans le canton de Vaud, Retraites Populaires assure une gestion durable de son patrimoine immobilier ainsi que celui de ses mandants. Dans le cadre de la rénovation du parc immobilier ou lors de nouvelles réalisations, la volonté est d'agir dans une démarche où les enjeux économiques et ESG sont pris en compte. Lors de rénovations, une attention particulière est notamment portée à l'amélioration de l'efficience énergétique des immeubles.



Approche durable appliquée au parc immobilier



Respect de l'environnement

- Réduction émissions gaz à effet de serre
- Qualité de l'air intérieur des logements



Equité sociale

- Logements à loyer raisonnable
- Habitabilité des logements



Exigences économiques

- Performance stable sur le long terme issue de l'économie locale
- Approche «acheter pour garder»



Boussole durable

 Chaque projet de rénovation ou nouvelle réalisation est orienté par l'évaluation de 15 indicateurs ESG qui permettent d'identifier les améliorations possibles en termes de durabilité



Exemple 1 : Planification des rénovations

Durant l'année 2024, de nombreuses études de rénovation et surélévation ont permis de déposer des demandes d'autorisation pour 9 immeubles totalisant 17'600 m² soit 4,8% de la surface totale du patrimoine immobilier (367'691 m²).

L'assainissement énergétique de l'enveloppe de l'immeuble sis au chemin des Baumettes à Renens et son raccordement au chauffage à distance va permettre de réduire son intensité carbone à moins de 5 kgCO₂/m² soit à priori une classe énergétique A exemplaire.

L'agrandissement des balcons, la suppression des barrières architecturales ainsi que l'aménagement d'un lieu de rencontre extérieur permet de répondre aux besoins des habitants.



2024





Exemple 2 : Chantier en cours

Le chantier d'agrandissement, de rénovation et surélévation de l'immeuble Communet 1 à Gland a débuté en septembre 2024 et devrait se terminer début 2026.

Le projet vise la construction d'un nouvel immeuble mixte bois/béton comprenant 6 nouveaux logements, la rénovation complète de l'immeuble existant et sa surélévation pour 2 nouveaux logements.

L'entier de l'opération répond au label exigeant Minergie ECO. L'intensité carbone initiale de l'ordre de 50 kgCO₂/m² passera à moins de 5 kgCO₂/m² soit une classe énergétique A exemplaire.

La rénovation de l'existant comprend l'assainissement énergétique de l'enveloppe, le raccordement au chauffage à distance, l'agrandissement des balcons et la rénovation complète des logements.

A cet égard, l'ensemble des barrières architecturales seront supprimées jusqu'à dans les logements, répondant ainsi aux besoins des habitants.



2024





Exemple 3 : Coteau de la Venoge

Située à Echandens et livrée en 2024, cette réalisation offre 99 logements modernes et adaptés notamment aux besoins des seniors.

Les 66 logements pour seniors sont entièrement exploités par la société Altage. L'objectif est d'offrir un dispositif d'accueil intégrant des prestations médicalisées.

Les 33 logements libres à loyer raisonnable ont tous trouvé preneur. Le site est complété par des surfaces d'activités.

Cette infrastructure s'intègre pleinement au programme « Bien vivre sa retraite » de Retraites Populaires.

Labellisé Minergie avec la production de chaleur à pellet non fossile, le bâtiment correspond à un excellent standard énergétique et contribue ainsi à réduire l'intensité carbone du patrimoine.



2024





Axe 3: Inclusion



Retraites Populaires investit dans des entreprises dont les activités proposent une solution aux enjeux ESG. Elle le fait principalement de manière indirecte, à travers des classes d'actifs comme l'infrastructure, les placements privés et l'immobilier étranger.

DÉFINITION

Cette approche consiste à investir dans des entreprises ou des projets dont l'activité a un impact positif sur les enjeux et les problématiques environnementales, sociétales ou de gouvernance (impact investing).

OBJECTIFS

- Participer au financement d'une économie durable
- Concilier performance économique, impact social et impact environnemental
- Soutenir des solutions à des problématiques liées, par exemple, au changement climatique ou à des défis sociétaux

Exemple: Impact Investing

2024

En 2020, Retraites Populaires a intégré un fonds d'investissement lié à la transition énergétique en Europe et aux Etats-Unis (dans le fonds AIP Infrastructure II). Grâce à cette participation, nous soutenons à ce jour la réalisation de plusieurs projets favorisant la transition énergétique par la production d'énergie renouvelable.

Exemple de projets



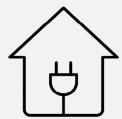
Producteur **d'électricité** indépendant **européen** principalement actif en **France** (env. 80%).

Portefeuille énergétique **d'éolien** terrestre et solaire **photovoltaïque**.

Capacité opérationnelle actuelle suffisante pour alimenter environ 520'000 foyers européens par an.



À terme, les différents projets de ce fonds visent à fournir en électricité renouvelable environ 2 millions de ménages.









Retraites Populaires exclut de son portefeuille d'actions les titres qui ne respectent pas les lois et ordonnances suisses ou les conventions ratifiées par la Suisse en matière d'armement ainsi que des entreprises actives dans le charbon thermique.

DÉFINITION

Les entreprises sont exclues selon les critères suivants :

- actives dans les bombes à sous-munitions et mines antipersonnel, ainsi que les armes chimiques ou bactériologiques
- 5% ou plus du chiffre d'affaires est lié à l'armement nucléaire
- 5% ou plus du chiffre d'affaires est lié à l'extraction du charbon
- 30% ou plus du chiffre d'affaires est lié à la génération d'électricité basée sur le charbon
- 10 GW ou plus d'électricité est produite par du charbon

OBJECTIFS

- Respecter les normes internationales
- Réduire les risques financiers et liés à la transition énergétique

Axe 4: Exclusion



2024

Définition des critères d'exclusion et application de la liste

La production d'armes et d'équipements est interdite par les principales conventions internationales lorsqu'il s'agit de bombes à sous-munitions, de mines antipersonnel ou d'armes nucléaires ainsi que d'armes chimiques ou bactériologiques. Retraites Populaires suit ces bases normatives et exclut les sociétés qui ne les respectent pas. Par ailleurs, compte tenu des conséquences possibles du changement climatique, Retraites Populaires exclut les sociétés actives dans le secteur du charbon thermique.

Pour définir les entreprises à exclure, elle se base sur les rapports de Conser. Le respect de ces critères par les gestionnaires d'actifs est contrôlé par Conser, à l'occasion de l'évaluation des portefeuilles sous l'angle ESG.

La liste d'exclusion est mise à jour de manière annuelle et est amenée à évoluer (soit en fonction de l'identification d'autres risques financiers, soit en fonction de valeurs éthiques).



Sources:

Urgewald, GCEL et Conser

Chapitre 4

Stratégie climatique







Par l'adoption en 2020 de sa stratégie climatique, Retraites Populaires s'engage pour une neutralité carbone de ses investissements mobiliers d'ici à 2050 ainsi que pour une réduction significative des émissions de CO₂ liées à la production de chaleur de son patrimoine immobilier.

Cette stratégie s'inscrit dans le prolongement de sa politique d'investissement responsable et s'aligne sur les principes ratifiés par les Accords de Paris et la Confédération.

Fin 2022, elle a confirmé son engagement en doublant le volume des rénovations et en revoyant ses objectifs de réduction de son patrimoine immobilier à la hausse. But de l'opération : accélérer la réduction des émissions de CO₂ des immeubles.

Pour parvenir à ces objectifs, Retraites Populaires s'appuie sur les outils et les axes mis en œuvre dans le cadre de sa politique d'investissement responsable et se fait accompagner par des spécialistes (dont la société Conser).

Les objectifs fixés pour 2025 ayant été atteints, Retraites Populaires a révisé sa stratégie climatique en fixant de nouveaux objectifs pour 2030. Cette stratégie – à horizon 2030 - comprend essentiellement un renforcement des mesures d'ores et déjà appliquées dans le cadre de la politique d'investissement responsable.

Les objectifs revus sont présentés succinctement à la page suivante.



Stratégie climatique, téléchargeable sur retraitespopulaires.ch

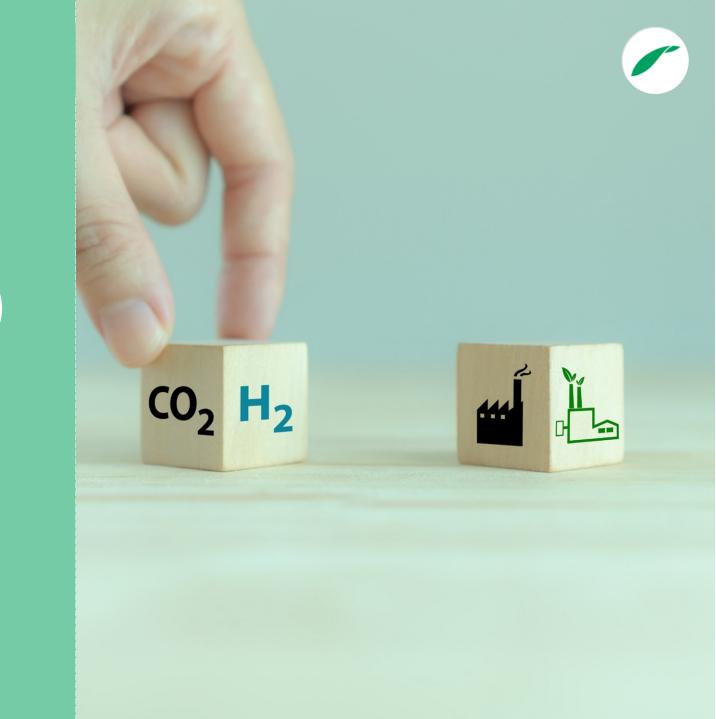




Classes d'actifs	Objectifs 2030
Obligations	Réduire l'intensité des émissions de CO ₂ (WACI) de 10-20% par rapport à l'indice de référence : marchés investissables des Obligations Monde au 31.12.2023
Actions	Réduire l'intensité des émissions de CO₂ (WACI) de 40-60% par rapport à l'indice de référence : marchés investissables des actions Monde au 31.12.2018
Immobilier direct en Suisse	Réduire les émissions de CO₂/m² de 35 % par rapport aux émissions du parc immobilier du 31.12.2018
Immobilier indirect (en Suisse et à l'étranger)	80-100% des gérants qui calculent les émissions des investissements immobiliers et prévoient une trajectoire de réduction avec un target net zero 2050
Placements privés (PE)	Pression pour que les gérants divulguent leurs émissions et les réduisent
Infrastructure	Allocation de 30% dans les investissements favorisant la transition climatique
Prêts hypothécaires	Poursuite des mesures incitatives auprès de nos clients existants et nouveaux en faveur de la rénovation énergétique
Prêts	Évaluer des opportunités et/ou des alternatives pour financer la transition.

Chapitre 5

Soutien à la recherche



Recherches dédiées à l'investissement responsable et soutenues par Retraites Populaires

2024

Promouvoir des projets de recherche dans le domaine d'une économie guidée par un modèle de développement durable fait partie des engagements de Retraites Populaires en matière d'investissement responsable.

Retraites Populaires participe au financement d'un programme de recherches réalisé par *Enterprise for Society Center* (E4S), pôle de compétences qui regroupe l'UNIL, l'EPFL et l'IMD et dédié à l'investissement responsable et ses impacts.

Les études déjà publiées sont :

- « Désinvestir : pour quel impact »
- « Comment favoriser le succès de l'actionnariat actif ? »
- « Le rôle de la finance dans la transition énergétique »
- « Livres blancs sur la règlementation de la finance durable»

Les résultats et rapports complets sont consultables sur notre site internet ou sur celui de E4S.





Chapitre 6

Actions et réflexions en cours



Principales actions et réflexions pour les prochaines années





Engagement actionnarial

→ Sur la base d'une liste à créer comprenant les sociétés ayant le plus d'impact négatif sur le climat, une surveillance accrue serait menée avec possibilité d'augmenter les engagements et/ou de participer à des résolutions d'actionnaires.



Intégration ESG

→ Implémentation du suivi ESG des portefeuilles immobiliers indirects et des placements privés.



Inclusion

 Développement des investissements de la classe d'actifs infrastructure.



Exclusion

→ Réflexion sur les critères d'exclusion afin de pouvoir distinguer les bonnes sociétés des sociétés à risque, plutôt que pratiquer des exclusions sectorielles.



Stratégie climatique

 Mise à jour des différents supports de communication afin de permettre un suivi détaillé des nouveaux objectifs de la stratégie climatique à horizon 2030. **Chapitre 7**

Partenariats et liste des spécialistes



Principaux prestataires externes



Conser

Evaluation ESG des portefeuilles

Spécialisée dans le développement de solutions technologiques au service de la finance durable, **Conser** a développé des outils ESG innovants pour mesurer et améliorer l'impact et la durabilité de portefeuilles ou de fonds.

Fondée à Genève en 2007, Conser est une société de conseil, suisse, indépendante, 100% dédiée à l'investissement durable. Elle est à l'origine de la création de plusieurs plates-formes de réflexion en finance durable, dont Sustainable Finance Geneva.

Ethos Services SA

Activité de dialogue

Créée en 1997, la Fondation Ethos a pour buts de promouvoir l'investissement socialement responsable (ISR) et de favoriser un environnement socio-économique stable et prospère au bénéfice de la société civile actuelle et future.

Pour atteindre ses buts, la Fondation Ethos a créé la société Ethos Services. Celle-ci s'adresse en priorité aux investisseurs institutionnels.

Immobilier

Efficacité énergétique des bâtiments

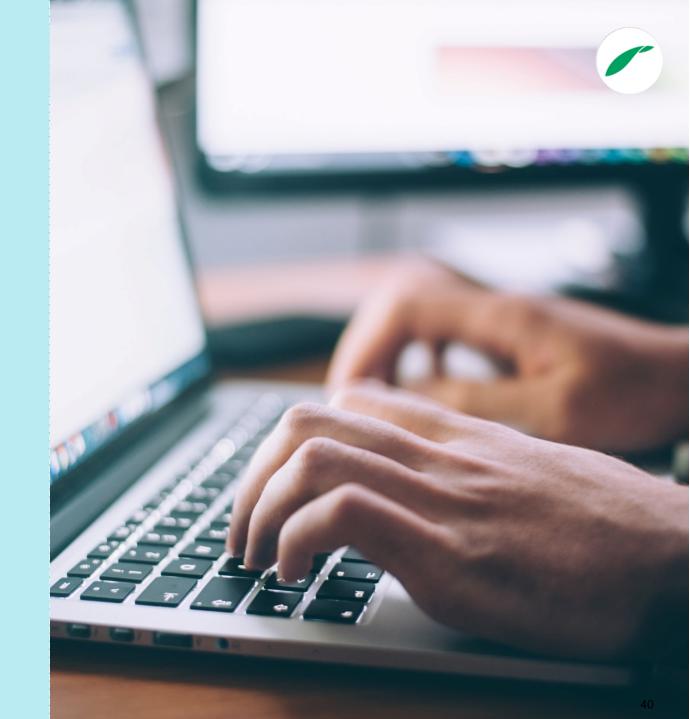
Energo, Kiona et EnergiesScore, entreprises spécialisées dans l'optimisation énergétique.

Architectes, ingénieurs et entreprises de la construction pour l'assainissement énergétique des bâtiments.

Romande Energie Service pour le projet pilote de déploiement d'installation photovoltaïque.

Chapitre 8

En savoir plus et lexique



En savoir plus et lexique



retraitespopulaires.ch

Vous trouverez sur notre site des informations supplémentaires à propos de cette thématique, ainsi qu'une série de rapports téléchargeables.

Lexique

Investissement responsable ou durable

C'est un placement qui vise à concilier performance économique d'une part, et impact social et environnemental d'autre part. L'action durable pour une caisse de pension prend principalement la forme d'une politique d'investissement responsable.

Critères ESG

L'abréviation ESG désigne 3 domaines: l'environnement, le social et la gouvernance d'entreprise. Les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) constituent la base d'une analyse de durabilité.

Devoir de diligence fiduciaire

Dans le cadre du 2^e pilier, le devoir de diligence fiduciaire implique que les caisses de pension gèrent la fortune qui garantit la prévoyance de leurs assurés et pensionnés dans leur intérêt et en faisant preuve de toute l'attention commandée par les circonstances.



Merci de votre attention.

Retraites Populaires Caroline 9 Case postale 288 CH-1001 Lausanne Tél. 021 348 21 11 retraitespopulaires.ch